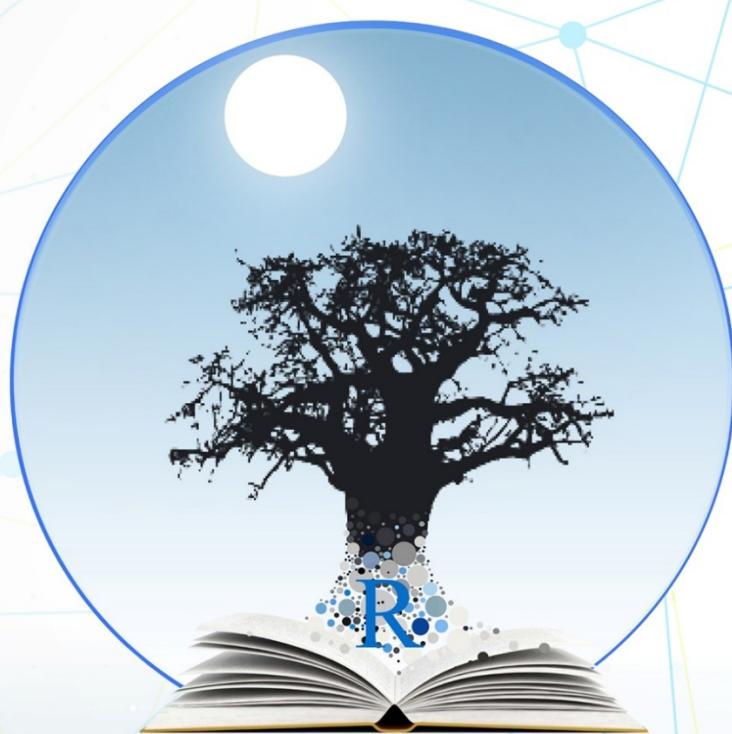


# **REL@COM**

LANGAGE ET COMMUNICATION



**revue électronique**

Département des Sciences  
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara  
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

**Numéro 10 décembre 2025**



# **REL@COM**

LANGAGE ET COMMUNICATION



**revue électronique**

Département des Sciences  
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara  
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

**Numéro 10 décembre 2025**

## **INDEXATIONS ET RÉFÉRENCEMENTS**



**ADVANCED SCIENCE INDEX**

<https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12689>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23413>

**Impact Factor 2024 : 5.051**



<https://reseau-mirabel.info/revue/14886/RELaCOM-Revue-Langage-et-communication?s=1muc9dl>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/352725>

**REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION**

ISSN : 2617-7560

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : PROFESSEUR JEAN-CLAUDE OULAI

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

PROF. EDOUARD NGAMOUNTSIKA, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. KOUAMÉ KOUAKOU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. MAKOSO JEAN-FÉLIX, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. NANGA A. ANGÉLINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

**COMITÉ DE RÉDACTION**

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER

PROF. JEAN-CLAUDE OULAI

PROF. KOUAMÉ KOUAKOU

PROF. NIAMKEY AKA

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU

DR OUMAROU BOUKARI, MCU

**COMITÉ DE LECTURE**

PROF. IBO LYDIE

PROF. KOFFI EHOUMAN RENÉ

DR ASTÉ N'CHO JEAN-BAPTISTE, MCU

DR IRIÉ BI TIÉ BENJAMAIN, MCU

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU

DR N'GUÉSSAN ADJOUA PAMELA, MCU

DR ADJUÉ ANONKPO JULIEN

DR COULIBALY DAOUDA

DR KOUAMÉ KHAN

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

DR YAO KOUAKOU GUILLAUME

**MARKETING & PUBLICITÉ :** DR KOUAMÉ KHAN

**INFOGRAPHIE / WEB MASTER :** DR TOURÉ K. D. ESPÉRANCE / SANGUEN KOUAKOU

**ÉDITEUR :** DSCL

**TÉLÉPHONE :** (+225 01 40 29 15 19 / 07 48 14 02 02)

**COURRIEL :** [soumission@relacom-slc.org](mailto:soumission@relacom-slc.org)

**SITE INTERNET :** <http://relacom-slc.org>

## LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondus à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

*Le Comité de Rédaction*

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

### I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 10 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

### II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

### III. RÈGLES D'ETHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

**SOMMAIRE**

1. Nanon Pierre BROU (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Jodvin Symphorien De Blahoua KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**La dialectique comme fondement de l'éducation politique chez Platon** **14**
2. Salifou COULIBALY (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Dynamique urbaine et risque de conflit dans la ville de Tiassalé** **23**
3. DJAHA Koffi Henri (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire) / YAO N'Goran Hubert (Université de Bondoukou) / LOBA Saga Bernard (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)  
**Le suicide chez les jeunes adultes d'Abidjan selon leur religion et estime de soi** **36**
4. KONATÉ Djakaridja (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)  
**Une analyse critique des discours sur le panafricanisme et la souveraineté en Afrique de l'ouest** **47**
5. Awa KAMATÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / ATTIA Michel Akabilé (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Gnénégnimin SORO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Rationalité locale et hésitation vaccinale : perceptions des maladies infantiles et limites du PEV à Odienné (Côte d'Ivoire)** **64**
6. Khan KOUAMÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Les Réseaux Sociaux Numériques (RSN) et les nouveaux visages de l'opinion publique ivoirienne** **79**
7. Koménan KOFFI (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)  
**"Keine andere kunsform produziert so intensive und vielfältige gerfül reationen wie das kino" : Zur emotivität des films un seine (aus) wirkungen das individuum und die gesellschaft** **91**
8. Kouamé Sylvestre KOUADIO (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)  
**Heimat ist weder hier noch dort. Heimat ist in di roder nirgends : Eine postmoderne lektüre des heimat konstrukts bei stefanie zweig in karibu heisst willkommen** **100**

9. KOUAMÉ-KONATÉ Aya Carelle Prisca (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)	
<b>L'Intelligence Artificielle à l'épreuve de la recherche ivoirienne : entre perception et réalité du rôle</b>	<b>110</b>
10. KPANGBA Boni Hyacinthe (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / GOH Tianet Yannick Emmanuel (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / AHOULOU Mahipou Fernande Marie Josée (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)	
<b>La communication socioculturelle : outil d'accès à l'information et d'émancipation économique des femme Abouré de Bonoua</b>	<b>120</b>
11. Jean-Michel Kouakou Kan N'GUESSAN (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / KOUASSI Akissi Germaine (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Jean-Claude OULAI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)	
<b>Geste populaire et marketing d'opportunité : étude d'un phénomène de récupération publicitaire dans l'espace numérique ivoirien</b>	<b>131</b>
12. Koffi Gilles Olivier N'GUESSAN (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)	
<b>Analyse et enjeux des messages de la plateforme de lutte contre la cybercriminalité (PLCC) en Côte d'Ivoire sur sa page Facebook pour un changement de comportement des populations</b>	<b>146</b>
13. Aboubakar SYLLA (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Lydie IBO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)	
<b>Les tribulations référentielles de la grammaticalisation espagnole du pronom « On »</b>	<b>163</b>
14. THOAT Akoissy Clarisse-Leocadie (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)	
<b>Féminicide en Côte d'Ivoire : entre silence médiatique et contre-discours numériques, une analyse communicationnelle des récits de violence genrée</b>	<b>176</b>
15. Hervé Kobenan YAO (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)	
<b>Enjeux des théories de la démonstration et de la définition chez Aristote</b>	<b>190</b>
16. Ange Thibaut Kahelad YAON (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire) / Oumar Go N'Golo Emmanuel SORO (Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny, Yamoussoukro-Côte d'Ivoire)	
<b>Communication participative et modélisation organisationnelle pour l'autonomisation économique des femmes en milieu rural en Côte d'Ivoire</b>	<b>199</b>

17. YOKORÉ Zibé Nestor (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)

**La scène du deuil en pays Bété : analyse dramaturgique et sociologique des pleureuses professionnelles en Côte d'Ivoire** **213**

18. BOUDIMBOU Bienvenu (Université Marien Ngouabi, Brazzaville-Congo) **Les pratiques journalistiques à l'ère du numérique : mutation et défis au Congo**

**224**

**FÉMINICIDE EN CÔTE D'IVOIRE :  
ENTRE SILENCE MÉDIATIQUE ET CONTRE-DIS COURS NUMÉRIQUES,  
UNE ANALYSE COMMUNICATIONNELLE DES RÉCITS DE VIOLENCE  
GENRÉE**

**THOAT Akoissy Clarisse-Leocadie**

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
(Abidjan-Côte d'Ivoire))  
[cthoat@yahoo.fr](mailto:cthoat@yahoo.fr)

**Résumé**

Cette étude examine la médiatisation du féminicide en Côte d'Ivoire à travers une approche communicationnelle critique. Elle met en lumière les logiques d'invisibilisation des victimes dans les médias traditionnels, où les violences sont souvent euphémisées et dépolitisées. En parallèle, les actrices féministes investissent les réseaux sociaux pour produire des contre-discours militants, qui nomment les faits, interpellent les institutions et reconfigurent les récits dominants. L'analyse croisée de contenus télévisés, de publications numériques et d'entretiens révèle une fracture discursive entre narration émotionnelle et mobilisation politique. En mobilisant les outils du cadrage médiatique, de l'analyse du discours et de l'agenda-setting, cette recherche propose une lecture critique des rapports sociaux de sexe dans l'espace public ivoirien, et appelle à une transformation des pratiques journalistiques.

**Mots clés :** féminicide, invisibilisation, cadrage médiatique, mobilisation numérique, communication sociale

**Abstract**

This study investigates the media representation of femicide in Côte d'Ivoire through a critical communication lens. It highlights how traditional media contribute to the invisibilization of victims and the depoliticization of gender-based violence by framing such crimes as isolated and emotional events. In contrast, feminist activists use social media to produce counter-narratives that name the violence, challenge institutional silence, and reshape dominant discourses. Through a cross-analysis of televised content, feminist digital publications, and semi-structured interviews, the research reveals a discursive divide between emotional storytelling and political mobilization. By mobilizing framing theory, discourse analysis, and agenda-setting, this study offers a critical reading of gender relations in the Ivorian public sphere and calls for a transformation of journalistic practices.

**Keywords :** Femicide, invisibilization, media framing, digital mobilization, social communication

**Introduction**

En Côte d'Ivoire, les violences faites aux femmes, et en particulier les féminicides qui sont des meurtres de femmes en raison de leur genre. Ce fléau constitue une réalité sociale persistante, bien que difficilement quantifiable en l'absence de statistiques officielles régulières. Ces actes extrêmes de violence genrée sont souvent relayés par les médias sous forme de faits divers, sans que leur dimension systémique soit reconnue ni nommée. L'émission télévisée Focus Faits divers, diffusée sur la Nouvelle Chaîne Ivoirienne dénommée NCI, illustre cette tendance à la banalisation narrative, où les féminicides sont présentés comme des « drames passionnels » ou des « conflits conjugaux », contribuant à leur invisibilisation symbolique.

Parallèlement, les réseaux sociaux deviennent des espaces de mobilisation féministe, où des militantes, blogueuses et organisations dénoncent ces violences, nomment les faits comme des féminicides, et interpellent les institutions. Ce contre-discours numérique s'oppose aux récits médiatiques traditionnels, en reconfigurant les cadres d'interprétation et en politisant les violences sexistes. Cette étude s'inscrit dans une démarche critique en Sciences de la Communication, visant à interroger les logiques de production, de cadrage et de réception des récits médiatiques sur le féminicide en Côte d'Ivoire. Elle propose une analyse croisée entre les contenus télévisés de l'émission de la chaîne de télévision ivoirienne dénommée Nouvelle Chaîne Ivoirienne en abrégé (NCI). L'émission s'intitule « Focus Faits Divers », les publications féministes sur les réseaux sociaux, et les entretiens menés auprès de journalistes et militantes. À, ce propos, l'on se demande comment le traitement médiatique du féminicide en Côte d'Ivoire participe-t-il à l'invisibilisation des victimes et à la banalisation de la violence genrée, ? En quoi les contre-discours féministes numériques permettent-ils de reconfigurer cette narration dominante ? Répondre à ces questions, présume que le féminicide est systématiquement euphémisé dans les médias traditionnels ivoiriens, ce qui empêche sa reconnaissance comme violence structurelle liée au genre ; puis les publications féministes sur les réseaux sociaux numériques constituent un contre-espace discursif, qui permet de nommer les violences, de rendre humaines les victimes et d'interpeller les institutions.

La tension entre récits médiatiques et discours militants révèle une fracture communicationnelle, qui appelle à une transformation des pratiques journalistiques et à une reconfiguration de l'agenda public sur les violences sexistes.

Ainsi l'objectif est de comprendre comment les médias contribuent à la construction sociale du silence, et comment les actrices féministes numériques tentent de rompre cette omerta par des stratégies discursives de visibilisation et de mobilisation. Pour l'atteinte de notre objectif, le plan de ce travail va s'articuler en trois parties à savoir :

1. Ancrage théorique et méthodologique
2. Résultat des analyses des récits de la télévision et des réseaux sociaux
3. Discussion croisée et perspectives critiques

## **1. Ancrage théorique et méthodologique**

### **1.1. Ancrage théorique**

Le concept de féminicide constitue le socle théorique de cette étude, car il permet de rompre avec la neutralité du terme "homicide" pour désigner un crime fondé sur le genre. L'analyse de l'invisibilisation médiatique des féminicides en Côte d'Ivoire s'articule autour d'un triple ancrage conceptuel issu des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) et des études de genre : le Féminicide, l'Agenda-Setting et le Framing.

#### **1.1.1 Approche conceptuelle : le féminicide**

L'histoire du féminicide, en tant que concept théorique, politique et juridique, s'inscrit dans une longue trajectoire de dénonciation des violences extrêmes faites aux femmes en raison de leur genre. Le terme « féminicide » est popularisé par D. E.H. Russell et J. Radford dans leur ouvrage Femicide : The Politics of Woman Killing (1992), où elles définissent le féminicide comme le meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme, soulignant ainsi la dimension systémique et patriarcale de cette violence (Russell & Radford, 1992, p. 3). Cette conceptualisation s'oppose à la neutralité apparente du terme « homicide », en mettant en lumière les rapports de

pouvoir et les structures sociales qui rendent possible l'élimination physique des femmes dans des contextes de domination masculine.

Dans le monde, le féminicide a été reconnu comme une problématique majeure notamment en Amérique latine, où les mobilisations féministes ont conduit à l'intégration du terme dans les législations nationales. Au Mexique, les travaux de M. Lagarde ont été déterminants pour faire reconnaître le féminicide comme un crime spécifique dans le Code pénal, à la suite des meurtres de femmes à Ciudad Juárez (M. Lagarde, 2006, p. 15). En Europe, bien que le terme soit moins institutionnalisé, il est mobilisé dans les milieux académiques et militants pour dénoncer les violences conjugales mortelles, comme le montre le rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes en France (HCE, 2019, p.7).

En Afrique, le féminicide reste largement sous-documenté, souvent dissimulé derrière des expressions édulcorées telles que « crimes passionnels » ou « drames familiaux ». Les recherches de Lisa Vetten en Afrique du Sud ont mis en évidence la fréquence des meurtres de femmes dans les townships, révélant une corrélation entre pauvreté, patriarcat et violence létale (Vetten, 2014, p. 22). Dans le contexte africain, les normes sociales, la faible judiciarisation des violences basées sur le genre et l'impunité des auteurs contribuent à l'invisibilisation du féminicide. Les travaux de R. Kagumire, dans le cadre du mouvement African Feminism, insistent sur la nécessité de nommer ces violences pour mieux les combattre (R. Kagumire, 2020, p. 5).

En Côte d'Ivoire, le terme « féminicide » commence à émerger dans le débat public, notamment à la suite de meurtres médiatisés de femmes dans des contextes conjugaux. Le cas de Ahou Adou Djénéba, tuée en février 2025, a suscité une réaction officielle de la Ministre de la Femme, Nasseneba Touré, qui a utilisé publiquement le terme « féminicide » dans ses condoléances, marquant une reconnaissance politique du phénomène. Les recherches de Dr. M-P. Kodjo de l'Université Félix Houphouët Boigny, intègrent désormais le féminicide dans les études sur les violences basées sur le genre, en lien avec les représentations médiatiques et les dynamiques de domination conjugale (Kodjo, 2024, p. 11). Toutefois, le féminicide n'est pas encore reconnu dans le Code pénal ivoirien, et les données statistiques restent fragmentaires. Les ONG locales telles que Women of Africa, l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) et Ligue Ivoirienne des Droits l'Homme (LIDHO) militent pour une reconnaissance juridique du féminicide et une meilleure prise en charge des victimes.

Ainsi, l'histoire du féminicide révèle une lutte pour la reconnaissance d'une violence spécifique, enracinée dans les rapports de genre et les structures patriarcales. De la conceptualisation académique à la mobilisation militante, en passant par les tentatives de législation, le féminicide s'impose comme un objet d'étude incontournable pour les sciences sociales et les politiques publiques, y compris en Côte d'Ivoire où son émergence appelle à une réponse institutionnelle et scientifique plus affirmée.

### **1.1.2. Cadrage**

L'étude s'inscrit dans une approche critique des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), mobilisant de manière articulée deux théories fondamentales pour décrypter le rôle des médias dans la construction de la réalité sociale : l'Agenda-Setting et le Framing, toutes deux théories ancrées dans le concept sociétal du Féminicide.

## 2. Le Cadrage : Lutter contre la Banalisation du Crime

Pour évaluer la nature du discours médiatique, la théorie du Framing est indispensable. Selon les travaux fondateurs d'E. Goffman (*Frame Analysis*, 1974, p. 21), le cadre est le schème d'interprétation qui permet aux individus de donner du sens à un événement. L'analyse cherche à identifier quel cadre est privilégié par NCI : un cadre individuel (faits divers, passion, jalousie) ou un cadre sociétal tel un crime structurel, violence genrée. Ce concept permet de politiser le crime, en le sortant de la sphère de l'anecdote passionnelle. L'approche est renforcée par les travaux de M. Jaspard (2005, p. 45), qui inscrit le féminicide dans la problématique de la santé publique et interroge directement la responsabilité étatique. Contextualisant cette réalité en Afrique de l'Ouest, les études d'A. Fofana (*Gender, Conflict and the Media*, 2018, p. 80-85) sont mobilisées pour comprendre la violence extrême dans un contexte postcolonial où les médias jouent un rôle ambivalent. Le choix du cadre, selon R. Entman (1993, p. 52-54), est crucial, car il détermine le diagnostic (la cause du problème) et l'identification des responsables. Un cadrage dit « privatiseur » déplace la responsabilité de l'État et des normes sociales vers l'agresseur seul ou le conflit conjugal, opérant une dépolitisation de fait. Cette approche est contextualisée par les recherches sur les médias africains (M.S. Frère, 2005, p. 180-185), qui soulignent la propension des médias locaux à céder aux pressions culturelles et au sensationnalisme, au détriment de l'analyse structurelle des violences.

### 2.1. L'agenda setting

Dans le champ des sciences de l'information et de la communication, l'analyse des médias requiert un ancrage théorique rigoureux permettant de saisir les dynamiques de construction sociale de la réalité. La théorie de l'agenda-setting, formulée par M. McCombs et D. Shaw (1972), s'impose comme un cadre analytique pertinent pour comprendre comment les médias influencent la hiérarchisation des préoccupations publiques. Elle postule que les médias ne dictent pas aux individus ce qu'il faut penser, mais bien à quoi il faut penser, en mettant en avant certains enjeux au détriment d'autres. L'agenda-setting permet de problématiser le rôle des médias comme agents de cadrage (framing) et de sélection de l'information.

L'agenda-setting permet de dépasser une lecture purement descriptive des contenus médiatiques. Elle invite à analyser les mécanismes de sélection, de hiérarchisation et de répétition qui confèrent à certains faits une centralité discursive. En cela, elle rejoint les travaux de Bourdieu (1996) sur le champ journalistique et les luttes de définition de la réalité légitime. Appliquée à une étude sur les médias ivoiriens, cette approche permettrait de mettre en lumière les logiques éditoriales, les influences politiques ou économiques, et les routines professionnelles qui façonnent l'agenda médiatique. L'usage de la théorie de l'agenda-setting implique une méthodologie combinant analyse de contenu quantitative et qualitative, afin de mesurer la fréquence, la durée et la position des sujets dans les médias. Elle peut être enrichie par des enquêtes auprès du public pour évaluer la corrélation entre l'agenda médiatique et l'agenda public. Enfin, la théorie de l'agenda-setting peut être articulée à des approches critiques, notamment les études postcoloniales ou féministes, pour interroger les silences médiatiques et les formes d'invisibilisation. Elle devient alors un levier pour questionner qui décide de l'agenda, quels acteurs sont exclus, et quelles voix sont marginalisées. Dans une recherche sur les médias en Côte d'Ivoire, cela permettrait de mettre en évidence les rapports de pouvoir qui structurent la production de l'information et la construction de la réalité sociale.

Utiliser la théorie de l'agenda-setting dans une recherche en sciences de la communication appliquée aux médias ivoiriens, c'est se doter d'un cadre théorique robuste pour analyser les dynamiques de visibilité, de pouvoir et de légitimation dans l'espace public. Loin d'être une simple grille descriptive, cette théorie ouvre des

perspectives critiques sur les enjeux de représentation, de participation citoyenne et de justice cognitive.

## 2.2. Approche méthodologique

En guise de méthodologie, nous optons pour une recherche qualitative à visée compréhensive, avec une ouverture à une approche mixte pour enrichir l'analyse des corpus médiatiques. L'approche méthodologique a mobilisé des discours médiatiques pour faire émerger des régularités, des silences, des cadrages à travers l'usage de la Méthode d'analyse de contenu (Bardin, 2013) avec une option pour l'analyse thématique. Pour notre corpus, il s'est agi d'analyser des numéros de l'émission télé dénommée « Focus faits divers » diffusé tous les lundis à 21h 15 sur la Nouvelle Chaîne Ivoirienne en abrégé NCI. Nous avons procédé à sélectionner un échantillon de 10 numéros par randomisation parus entre 2022 et 2025 qui mettent en scène le féminicide. Pour le faire, nous avons élaboré une grille d'analyse structurée en dix rubriques, articulant les dimensions narratives, discursives, visuelles, sonores et socio-sémiotiques. Chaque épisode est d'abord identifié et retranscrit selon des critères factuels : titre, date de diffusion, durée, lieu du drame, profil de la victime et de l'auteur présumé. Cette contextualisation permet de repérer les récurrences thématiques, géographiques et sociales dans le traitement médiatique du féminicide. L'analyse narrative s'intéresse à la structure du récit : exposition des faits, montée de la tension, résolution dramatique. Elle examine l'usage de reconstitutions, de flashbacks et le rythme narratif, souvent soutenu par des effets de suspense. Cette dramaturgie télévisuelle, inspirée des codes du storytelling, contribue à transformer le fait divers en récit émotionnel, parfois au détriment de sa dimension politique. Le cadrage médiatique, au sens de E. Goffman (1974) et R. Entman (1993), est central. Il s'agit d'interroger l'angle choisi par l'émission : s'agit-il d'un « drame passionnel », d'un « crime familial », ou d'un « féminicide » explicitement nommé ? Le cadrage oriente la perception du public, en responsabilisant ou en neutralisant l'auteur, en dénonçant ou en occultant les causes structurelles de la violence. L'analyse discursive complète cette approche en examinant le ton du narrateur, le lexique utilisé, les figures de style mobilisées. Le choix des mots — « jalouse », « tragédie », « dispute » n'est jamais neutre : il influe sur la compréhension du phénomène et sur sa légitimation sociale. La représentation des acteurs est également cruciale. La victime est-elle décrite comme passive, résistante, silencieuse ? L'auteur est-il présenté comme un monstre, un homme ordinaire, ou un malade ? Les témoins sont-ils crédibles, émus, distants ? Cette analyse socio-sémiotique permet de repérer les stéréotypes de genre, les logiques de naturalisation ou de pathologisation de la violence, et les rapports de pouvoir implicites dans le récit. La mise en scène visuelle et sonore renforce ces effets. Plusieurs éléments sont mobilisés pour réduire ce phénomène en faits divers. Nous avons entre autres ; les gros plans sur les visages, sur les lieux du crime, ou encore sur certains objets symboliques. Quant aux couleurs, elles sont sombres. Les bruitages à savoir ; les sirènes, les cris, ou même les silences, sont mobilisés à la construction émotionnelle du récit. Le son, souvent sous-estimé dans les analyses médiatiques, joue un rôle majeur dans le cadrage affectif de l'événement.

Le traitement judiciaire est une autre dimension à explorer : l'émission évoque-t-elle la procédure judiciaire ? Mobilise-t-elle des experts comme des policiers, des avocats, ou des psychologues ? Mentionne-t-elle les lois en vigueur ? Cette rubrique permet d'évaluer le degré de juridiction du récit et la place accordée à la justice dans la médiatisation du féminicide.

Enfin, l'analyse de la réception sociale se fait à travers les témoignages des proches, les réactions sur les réseaux sociaux, les mobilisations associatives. Elle ouvre sur une interprétation critique : l'émission contribue-t-elle à invisibiliser ou à dénoncer le

fémicide ? Renforce-t-elle les stéréotypes ou les déconstruit-elle ? En combinant ces dimensions, la grille d'analyse permet une lecture transversale et critique des épisodes de Focus Faits Divers, en articulant les formes médiatiques aux enjeux sociaux. Elle constitue un outil précieux pour dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Puis nous avons analysé de médias alternatifs et féministes tels que les plateformes numériques comme Ayana Webzine, Voix de Femmes, Observatoire du Genre et hashtags militants (#JusticePourLesFemmes, #StopFéminicideCI), des visuels et des témoignages sur les réseaux sociaux numériques ; des entretiens semi-directifs (5) menés auprès de journalistes, militantes et communicantes en Côte d'Ivoire. Le tout complété par une analyse documentaire.

### 3. Résultats

Les résultats vont se présenter de deux ordres : dans un premier temps, il va s'agir de mettre en lumière, les résultats de l'analyse du récit télévisuel, puis de le croiser à celui présent sur les réseaux sociaux numériques.

#### 3.1. Résultats de l'analyse thématique de Focus Faits Divers sur la chaîne de télé (NCI)

Cette étude a été réalisée sur la base d'un corpus de 10 numéros de l'émission Focus faits divers. Ce corpus a été collecté par visionnage sur YouTube.

Titre de l'épisode	Date de diffusion	Qualification
Passion meurtrière il tue sa copine après une dispute	15/10/2025	Meurtre conjugal
Carnage conjugal ; il ouvre le feu sur sa compagne	8/10/2025	Meurtre par arme à feu
Crime d'horreur à Abobo, elle est tuée pour avoir quitté son mari	12/06/2025	Meurtre lié au social
L'étudiante de l'INFAS tué par son compagnon	22/03/2025	Meurtre en contexte scolaire et conjugal
Elle voulait partir, il l'a tué devant ses enfants	20/11/2024	Meurtre en contexte de séparation
Une femme battue à mort à Daloa	14/08/2024	Meurtre conjugal
Crime passionnel à Yopougon	06/05/2024	Meurtre lié à la jalousie
Elle porte plainte... trop tard	18/01/2024	Meurtre après violences répétées
Une étudiante tuée par son petit ami à Cocody	09/10/2023	Meurtre en milieu universitaire
Elle voulait divorcée, il l'a étranglé	27/02/2023	Meurtre en contexte de rupture

L'analyse de contenu de ces 10 numéros de l'émission "Focus Faits Divers" traitant de meurtres de femmes révèle de l'occultation de cette notion dans la mise en récit télévisuel. Tout en le reléguant un statut de fait ordinaire quotidien. Ce chapitre nous permet de comprendre comment la télévision réduit le féminicide à un banal fait domestique,

Ce thème est omniprésent dans les titres, les voix off et les verbatims des témoins, masquant la violence de genre derrière l'idée d'une perte de contrôle émotionnelle et accidentelle. L'analyse du lexique montre une saturation de termes tels que, « incident », « jalousie maladive », « drame conjugal ». C'est à juste titre que l'on s'interroge si dans

l'un des passages de cette émission : « deux étudiantes de l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS) tuées par leurs compagnons en 2 mois : l'amour devient-il un danger ? »

L'on note qu'en utilisant ce lexique, le récit ramène la violence à une affaire privée et intime, niant sa dimension politique. La jalousie est présentée comme la cause du meurtre plutôt que comme le prétexte à l'exercice d'un pouvoir possessif. Ce cadrage dédouane la société de toute responsabilité dans la reproduction des normes de genre. L'acte est relégué à la sphère domestique, faisant croire qu'il s'agit d'une dispute qui a mal tourné, et non d'un continuum de violence genrée.

Le voisin cité : "C'était un couple qui s'aimait beaucoup. On sentait qu'il était très jaloux, mais on ne pensait pas qu'il pouvait faire ça. C'est la passion qui l'a emporté, c'est le diable qui est rentré en lui."

Ici l'on note que le meurtre est renvoyé à un facteur externe comme la passion, ou l'œuvre du diable. L'on peut évoquer aussi la dimension individuelle telle la jalousie qui exclue toute réflexion sur la culture de l'impunité ou les normes de possession masculine.

La voix qui fait la narration du récit évoque que « la victime aurait refusé de donner suite à leur relation, ce qui aurait déclenché l'ire du jeune homme, qui l'a froidement assassinée. Un drame de la vie sentimentale qui secoue le quartier." Utilisation de termes comme "déclenché" ou "vie sentimentale" pour minimiser l'intention de tuer et le mobile genré, et ancrer l'événement dans le registre du fait divers plutôt que du féminicide.

Quand l'ami du couple évoque : « Ils avaient souvent des problèmes de ménage, c'est vrai. Des histoires de dette ou d'infidélité, comme ça arrive dans tous les foyers. C'est malheureux, mais c'est leur affaire qui a débordé. » l'expression "problèmes de ménage" et l'idée que "ça arrive dans tous les foyers" placent l'événement sous le sceau de la normalité domestique. Le meurtre est déqualifié en "débordement" d'une affaire privée. C'est dans cette même veine que le voisinage rappelle que « Le mari, sans-emploi depuis quelques mois, aurait accusé son épouse de ne pas le soutenir financièrement, conduisant à une altercation fatale. » Dans ce cas, le meurtre est rationalisé par un facteur socio-économique qui entre autres le chômage ou une faute de la victime par un manque de soutien, détournant l'attention de la dynamique de pouvoir et de la violence patriarcale au sein du couple.

Pour corroborer l'idée de mise en scène de faits divers, le temps de parole est alloué aux voisins, amis, ou membres de la famille de l'agresseur ou de la victime. Ces témoignages se concentrent sur la surprise face à l'acte : on ne s'y attendait pas, ils semblaient si heureux. La description de la dispute ou du contexte immédiat est également précisée : « Il était alcoolisé ce jour-là, » ou « « elle voulait partir ».

Les titres choisis par l'émission tendent à utiliser un lexique émotionnel : I "Passion meurtrière : il tue sa copine...", "Drame conjugal : le meurtre d'une mère...", "Féminicide à Port-Bouët : Plus de vingt coups de couteau pour un soupçon d'infidélité"

L'accent est mis sur l'intensité de l'acte et le mobile privé qui peut être soit la passion, soit la jalousie.

Le déroulé de l'émission privilégie la chronologie des événements et la psychologie de l'agresseur et de la victime juste avant le drame. Le rôle des témoignages de voisinage et de la famille est prépondérant. Cette focalisation sur l'anecdote et l'individu noie le meurtre dans un récit personnel.

Même lorsque des cas impliquant des étudiantes de l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS) ou des institutrices sont traités par l'émission, l'analyse des verbatims et des choix narratifs est cruciale évoque toujours la Recherche de la cause personnelle. L'émission s'efforce souvent de reconstituer la "chaîne causale" ayant mené au drame. Cette chaîne causale est presque toujours privée. Comme le rappelle un proche de la victime : « Elle était en train de réussir sa vie, il n'avait rien. Je crois qu'il ne supportait pas qu'elle prenne de la distance parce qu'elle devenait trop indépendante. »

Ce discours est réducteur, car il renvoie le meurtre à une lutte de pouvoir dans le couple. Même s'il effleure la notion d'indépendance féminine, il le fait comme un élément perturbateur de la dynamique conjugale, plutôt que comme un symptôme d'une société patriarcale qui rejette l'autonomie des femmes. Voix off de la narratrice dans la reconstitution des faits affirme que : « La jeune institutrice avait pourtant décidé de refaire sa vie, mais son ex-conjoint, rongé par la passion, n'a pu accepter ce refus et a commis l'irréparable. » L'utilisation des mots « passion » et "refus" culpabilise indirectement la victime pour avoir exercé sa liberté (le refus) et excuse l'agresseur en l'associant à un état émotionnel incontrôlable. Cela renforce l'idée qu'il s'agit d'un "accident passionnel" et non d'un acte de domination extrême.

En se concentrant uniquement sur le "drame humain" et le "choc du fait divers", "Focus Faits Divers" contribue, par son format et son angle, à éviter la mise à l'agenda de la violence genrée comme une défaillance institutionnelle et sociétale. Ainsi, le féminicide reste une catastrophe individuelle et non une crise politique.

L'analyse des 10 numéros confirme que le cadrage de Focus Faits Divers s'inscrit pleinement dans une logique de journalisme sensationnel et privatisant. Ce cadrage, bien qu'il offre une visibilité ponctuelle à ces crimes, empêche leur politisation, renforçant indirectement le silence social autour de la violence structurelle. L'émission Focus Faits divers adopte un cadrage narratif fortement émotionnel, fondé sur la reconstitution visuelle, les témoignages larmoyants et les voix off tragiques. Ce choix éditorial privilégie le pathos aux logos, en centrant le récit sur les émotions individuelles plutôt que sur les causes structurelles des violences.

### **3.2. Prégnance du féminicide sur les réseaux sociaux numériques**

L'agenda de l'émission Focus faits divers est souvent contraint par les réseaux sociaux. Une stratégie de visibilisation du féminicide est l'œuvre des activistes féministes ivoiriennes qui utilisent les réseaux sociaux tels que Twitter/X, Facebook, Instagram pour nommer les violences, interroger les autorités et mobiliser l'opinion publique. Contrairement aux médias classiques, elles emploient explicitement le terme « féminicide », affirmant sa dimension politique et systémique.

Exemple : « Ce n'est pas un drame conjugal. C'est un féminicide. Elle a été tuée parce qu'elle était une femme. » (#StopFéminicideCI, page Facebook 2023).

Ces réseaux agissent comme un puissant « contre-agenda » en Côte d'Ivoire. Leur rôle est de forcer la politisation et la visibilité des cas que les médias traditionnels ont tenté d'invisibiliser ou de privatiser. Nous constatons des actions sur les Réseaux. C'est le fait des activistes. Ils peuvent être des individus, des blogueurs, ou des associations comme la Ligue Ivoirienne des Droits des Femmes (LIDF). Ceux-ci utilisent constamment des hashtags spécifiques. Nous avons des exemples comme « #StopFeminicideCI, #JusticePour... », pour identifier, comptabiliser et dénoncer les cas oubliés. Il revient très souvent que lors d'un féminicide, un militant peut poster la photo de la victime, son histoire en insistant sur les plaintes antérieures, et demander : « Combien de femmes devront encore mourir avant que le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant agisse ? #JusticePour X, #mobilisonsnouspour elle ». Ces actions sur les réseaux

sociaux orientent la perception du féminicide : « le discours se déplace du « Qui a tué ? » au « Qui est responsable de la protection ». Le crime devient un dossier politique. L'on note des Verbatim militant sur les réseaux sociaux pour étayer cette situation : « Ce n'est pas un crime passionnel, c'est un crime de possession ! Les médias nous parlent de jalouse, mais ce n'est rien d'autre que l'échec de nos lois à protéger les femmes qui veulent divorcer. Ce silence médiatique est complice ! » Cette illustration rompt directement avec le cadrage réducteur aux faits divers" en utilisant un lexique qui politise le drame : « en moins de 2 mois un deuxième féminicide, à l'INFAS, ce n'est pas un fait divers, c'est un drame » comme l'a placardé une militante féministe sur sa page aux premières heures du féminicide commis sur une étudiante à l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS). Les expressions issues du jargon juridique sont souvent utilisées. C'est le cas de : « crime de possession », « échec des lois », « complice ». Dénonçant l'inexistence d'une juridiction, la Ligue Ivoirienne des droits des femmes interpelle ainsi les pouvoirs publics sur l'importance de mettre en place plus d'actions de protection et des mesures de sanctions, vis-à-vis des cas de féminicides. Les féminicides sont souvent une conséquence des violences domestiques et conjugales, il est donc important que les lois prises soient définies et appliquées, afin que les agresseurs et meurtriers subissent la rigueur de la loi. Elle le mentionne sur sa page Facebook lors des journées d'activisme de lutte contre les violences basées sur le genre en ces termes : « En cette période de mobilisation contre les violences faites aux femmes, il est impératif de dénoncer sans relâche les féminicides, ces actes odieux qui privent des femmes de leur vie. Ensemble, exigeons un renforcement du cadre juridique pour les prévenir et les punir sévèrement. » Comme nous venons de le voir, le récit de la télévision à travers l'émission Focus, faits divers, adopte un cadrage émotionnel, centré sur les témoignages, les reconstitutions et les voix off dramatiques. Ce cadrage individualise les violences et les présente comme des accidents affectifs.

À l'inverse, les publications féministes numériques proposent un cadrage militant, qui contextualise les meurtres dans les rapports de domination patriarcale. Elles mobilisent des données, des analyses intersectionnelles, et appellent à des réformes juridiques. C'est ce que conclut une responsable d'association féministe : « *Le féminicide est un crime politique. Il ne peut être traité comme un fait divers.* » cet appel à mobilisation et de référence aux politiques est un plaidoyer pour la reconnaissance juridique du féminicide, la formation des journalistes sur les violences sexistes, la création de bases de données nationales sur les meurtres de femme. Aussi dans la représentation des victimes et des auteurs l'on note une différence quant à l'angle de traitement. D'un côté, tandis que dans Focus Faits divers, les victimes sont souvent réduites à leur rôle conjugal « copine », « épouse », « conjointe », sans mention de leur autonomie ou de leur vécu. Les auteurs de ces crimes sont traités comme s'ils avaient des circonstances atténuantes. Ils sont parfois humanisés, décrits comme des « trahis », des « impulsifs », ou « dépassés », ou « bafoués dans leur dignité. » De l'autre côté, les contre-discours féministes, eux, insistent sur la responsabilité des auteurs, la dignité des victimes, et la nécessité de déconstruire les stéréotypes de genre : « Elle n'était pas juste une épouse. Elle était une femme, une citoyenne, une vie. », clame la responsable de l'Observatoire du Genre, 2022.

La lutte pour la visibilité et la reconnaissance du féminicide comme un crime par reconnu par les instances juridiques, les Hashtags ont été le plus souvent utilisés sur les réseaux sociaux soit par des militants de cette cause, soit par des internautes. Il est important de montrer comment les Hashtag ont constitué une réponse communicationnelle innovante dans cette lutte sociale.

### **3.3. Hashtags militants comme contre-discours médiatique dans la lutte contre les violences basées sur le genre**

Dans ce contexte ivoirien, marqué par une recrudescence des violences faites aux femmes et une faible reconnaissance juridique du féminicide, les hashtags militants émergent comme des outils communicationnels puissants. Leur usage dans les espaces numériques ne relève pas d'une simple tendance sociale, mais d'une stratégie discursive et politique qui mérite d'être interrogée à travers le prisme des sciences de la communication.

- **Les hashtags comme dispositifs de cadrage alternatif**

Les médias traditionnels, notamment les chaînes de télévision, continuent de traiter les meurtres de femmes sous l'angle du fait divers, en les qualifiant de « drames passionnels » ou de « disputes conjugales ». Ce cadrage émotionnel, souvent spectaculaire, occulte la dimension structurelle et genrée de la violence, en la réduisant à un événement isolé. Dans cette configuration, les hashtags militants tels que #PasUnCrimePassionnel ou #NommerLeCrime jouent un rôle de contre-cadrage, en requalifiant les faits et en réinscrivant le féminicide dans une logique de domination patriarcale.

Ces hashtags ne sont pas de simples étiquettes : ils constituent des actes de langage performatifs, qui visent à transformer la perception sociale du crime. En nommant ce que les médias taissent, ils participent à une reconstruction symbolique du réel, selon les principes de la sémiotique sociale.

- **Une reconfiguration des espaces publics numériques**

L'émergence de hashtags comme #StopFéminicidesCI, #JusticePourElles ou #FéminicideEstUnCrime s'inscrit dans une dynamique de réappropriation de l'espace public numérique par les citoyennes, les militantes et les collectifs féministes. Ces balises permettent de fédérer des récits, de documenter les cas, d'interpeller les autorités, et de créer une mémoire collective des violences.

Contrairement aux médias traditionnels, souvent soumis à des logiques éditoriales institutionnelles, les plateformes numériques offrent une plus grande liberté d'expression, une rapidité de réaction, et une capacité de rendre les hashtags deviennent ainsi des vecteurs de mobilisation, mais aussi des archives militantes, qui témoignent de l'ampleur du fléau et de la résistance sociale qu'il suscite.

- **Une stratégie de reconnaissance juridique et politique**

L'usage de l'hashtag #FéminicideEstUnCrime illustre la volonté des militantes de faire évoluer le cadre juridique ivoirien. En l'absence d'une reconnaissance légale du féminicide comme crime autonome, ces balises numériques deviennent des outils de plaidoyer, qui articulent le discours militant au discours institutionnel. Elles permettent de visibiliser les lacunes du droit, d'interpeller les décideurs, et de créer une pression sociale en faveur de la réforme.

Dans cette perspective, les hashtags ne sont pas seulement des instruments de dénonciation : ils sont des acteurs discursifs qui participent à la construction de normes, à la légitimation de revendications, et à la transformation des politiques publiques.

- **Implications pour les sciences de la communication**

L'analyse des hashtags militants dans la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) révèle plusieurs enjeux fondamentaux pour les sciences de la communication. Ceux-ci interrogent les rapports entre discours médiatique dominant et discours contestataire ; tout en mettant en lumière la dimension performative et stratégique du langage numérique et invite à penser les médias sociaux comme espaces

de contre-pouvoir, capables de produire du sens, de la mémoire et de la justice symbolique.

Ainsi, les hashtags apparaissent comme des objets communicationnels hybrides, à la fois sémiotiques, politiques et sociaux. Ils incarnent une forme contemporaine de résistance discursive, qui redéfinit les modalités de la lutte contre les violences basées sur le genre.

Dans un contexte où les médias traditionnels peinent à nommer et à politiser le féminicide, les hashtags militants constituent une réponse communicationnelle innovante et puissante. Ils permettent de rendre visible l'invisible, de nommer l'innommé, et de mobiliser autour de l'indicible. Leur étude, au croisement de la sémiotique, de la sociologie des médias et de la communication politique, offre des perspectives fécondes pour comprendre les nouvelles formes de lutte sociale à l'ère numérique.

#### **4. Discussion et perspectives**

##### **4.1. Discussion**

L'analyse croisée des récits télévisés, des publications féministes numériques et des entretiens menés révèle une fracture communicationnelle structurante dans la médiatisation du féminicide en Côte d'Ivoire. Cette fracture oppose deux régimes discursifs : d'un côté, les médias traditionnels qui banalisent et dépolitisent les violences faites aux femmes ; de l'autre, les actrices féministes numériques qui nomment, reconfigurent et mobilisent autour de ces violences.

Les épisodes de Focus Faits Divers illustrent une logique de cadrage émotionnel, où les meurtres de femmes sont présentés comme des « drames conjugaux » ou des « actes désespérés ». Ce cadrage, fondé sur la narration affective et la reconstitution spectaculaire, occulte les rapports sociaux de sexe et empêche la reconnaissance du féminicide comme crime genré. Il s'inscrit dans une tradition médiatique qui priviliege l'événementiel au détriment du structurel, et qui reproduit des stéréotypes de genre en humanisant les auteurs et en réduisant les victimes à leur statut conjugal.

À l'inverse, les publications féministes sur les réseaux sociaux déploient une stratégie de contre-publicité militante (N. Fraser, 2001), qui vise à rompre le silence médiatique et à politiser les violences. À travers des hashtags comme #StopFéminicideCI ou #JusticePourLesFemmes, les militantes construisent des récits alternatifs, fondés sur la qualification et l'attribution d'un nom à ces faits, la retranscription de qualités humaines aux victimes, et l'interpellation directe des institutions. Ces discours numériques ne se contentent pas de dénoncer : ils proposent une reconfiguration du cadrage (Entman, 1993), en articulant les violences individuelles à des dynamiques systémiques de domination patriarcale.

Les entretiens menés avec des journalistes et militantes confirment cette tension. Les journalistes évoquent des contraintes éditoriales, un manque de formation sur les violences sexistes, et une méconnaissance du terme « féminicide ». Les militantes, quant à elles, dénoncent une omerta médiatique, une naturalisation de la violence masculine, et une absence de perspective citoyenne dans les récits télévisés. Cette divergence révèle un déséquilibre dans la production de sens, où les médias traditionnels occupent une position hégémonique, tandis que les voix féministes luttent pour exister dans des espaces numériques souvent précaires.

Sur le plan théorique, cette fracture discursive peut être interprétée comme une manifestation des rapports sociaux de sexe dans la sphère médiatique (D. Kergoat, 2001 ; Guillaumin, 1992). Le silence sur le féminicide n'est pas un oubli : il est le produit d'un système de représentation qui dépolitise les violences, efface les victimes, et neutralise les revendications féministes. En ce sens, la médiatisation du féminicide

devient un terrain de lutte symbolique, où se joue la reconnaissance des femmes comme sujets politiques.

Enfin, cette discussion invite à repenser les pratiques journalistiques en Côte d'Ivoire. Il ne s'agit pas seulement d'intégrer le mot « féminicide » dans les récits, mais de transformer les logiques de production de l'information, en formant les journalistes, en diversifiant les sources, et en articulant les récits médiatiques aux luttes sociales. Les réseaux sociaux, bien qu'accessibles et puissants, ne peuvent pallier seuls les silences institutionnels. Il est donc urgent de faire dialoguer les espaces médiatiques et militants, pour construire une narration collective capable de nommer, comprendre et combattre les violences faites aux femmes.

#### **4.2. Perspectives**

Cette étude ouvre plusieurs perspectives de recherche et d'action, tant sur le plan scientifique que sociétal. D'un point de vue théorique, elle invite à approfondir l'analyse du féminicide à travers une approche intersectionnelle, en intégrant les dimensions de classe, d'âge, de statut social ou migratoire dans les récits médiatiques et militants. Une comparaison régionale avec d'autres pays d'Afrique francophone permettrait également de dégager des régimes discursifs différenciés ou convergents dans la médiatisation des violences sexistes. Sur le plan méthodologique, l'étude pourrait être enrichie par des approches quantitatives, telles que l'analyse lexicométrique des contenus médiatiques ou la cartographie des dynamiques virales sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, les résultats obtenus peuvent nourrir des dispositifs de formation à destination des journalistes, en intégrant des modules sur le traitement éthique des violences de genre, le cadrage responsable et la collaboration avec les actrices de la société civile. Enfin, cette recherche appelle à une valorisation des contre-discours numériques comme espaces de production de savoirs militants, capables de transformer les représentations collectives et d'influencer l'agenda public. En articulant les apports des sciences de la communication, de la sociologie du genre et de l'analyse critique du discours, cette étude contribue à repenser les conditions de visibilité, de reconnaissance et de justice pour les victimes de féminicide en Côte d'Ivoire.

#### **Conclusion**

Cette recherche a permis de dévoiler les dynamiques communicationnelles qui sous-tendent la représentation du féminicide dans l'espace public ivoirien. En croisant les récits télévisés, les discours militants numériques et les témoignages d'acteurs médiatiques et associatifs, elle met en évidence une architecture discursive de l'effacement, où les violences extrêmes faites aux femmes sont narrées sans être nommées, et où les victimes sont évoquées sans être reconnues comme sujets politiques. Loin d'être anecdotiques, ces récits médiatiques participent à la naturalisation de la violence genrée, en la décontextualisant et en la réduisant à des tragédies individuelles. Ce traitement, fondé sur des logiques de cadrage émotionnel et de spectacularisation, révèle une crise de la narration sociale, où les médias échouent à rendre compte des rapports de domination qui structurent les féminicides. Face à cette défaillance, les contre-discours féministes numériques émergent comme des formes de résistance symbolique, capables de reconfigurer les récits, de politiser les faits et de mobiliser l'opinion. Ces espaces discursifs, bien que périphériques, jouent un rôle central dans la construction d'une mémoire collective des violences, en redonnant voix, nom et dignité aux femmes tuées.

En mobilisant les outils des Sciences de la Communication tels que le cadrage, l'analyse du discours, l'agenda-setting, cette étude contribue à une compréhension critique des rapports sociaux de sexe dans les médias. Elle appelle à une transformation des pratiques médiatiques, à une reconnaissance juridique du féminicide, et à une

articulation entre savoirs militants et savoirs académiques pour penser une communication sociale plus juste plus inclusive et plus engagée.

### Références Bibliographiques

- AYANA Webzine. (2024). *Féminicides en Côte d'Ivoire*. <https://ayanawebzine.com/tag/feminicide>
- BARDIN Laurence. (2013). L'analyse de contenu (2<sup>e</sup> éd.). Paris : Presses Universitaires de France, collection Quadrige
- BOURDIEU Pierre. (1996). *Sur la télévision*. Paris : Liber-Raisons d'agir.
- ENTMAN Robert. (1993). Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51–58.
- FOFANA Ibrahim Aisha. (2018). Women's political participation and representation in Sierra Leone: Barriers and opportunities. *Journal of African Women's Studies*, 4(2), 89-104.
- FRASER Nancy (2001). « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement » in Hermès n31, P.125-156
- GOFFMAN Erving. (1974). *Frame Analysis: An Essay on the Organization of Experience*. Harvard University Press.
- FRERE Maure-Soleil. (2005). *L'Afrique au miroir de ses médias : modèles de presse et journalisme en Afrique francophone*. Karthala. (pp. 180-185)
- GUILLAUMIN Colette (1992). Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de nature, Paris, Edition Côté -Femmes.
- HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ (HCE). (2019). *Rapport sur les violences conjugales et le féminicide en France*. Paris.
- KAGUMIRE Rosebell. (2020). Feminist digital activism in Africa: Reclaiming narratives and spaces. *African Feminist Studies Journal*, 12(1), 33-52.
- KERGOAT Danièle (2001). « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe » in Bisilliat, Jeanne, et Christine Verschuur. *Genre et économie : un premier éclairage*. Genève :Graduate Institut Publications.
- KODJO Marie-Paule. (2024). *Violences conjugales et représentations médiatiques en Côte d'Ivoire*. Abidjan : Université Félix Houphouët-Boigny.
- LAGARDE Marcela. (2006). *Claves feministas para la negociación en el poder*. México : Instituto de Investigaciones Jurídicas, UNAM.
- LIGUE IVOIRIENNE DES DROITS DES FEMMES (LIDF). (2025). *Page officielle Facebook*. <https://www.facebook.com/LIDF.CI>
- MCCOMBS Maxwell., & SHAW Donald. (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176-187

RUSSELL Diana, RADFORD Jill et al. (1992). *Femicide: The Politics of Woman Killing*. New York, Twayne Publishers.

OBSERVATOIRE DU GENRE EN CÔTE D'IVOIRE. (2024). *Rapport annuel sur les violences basées sur le genre*. (à compléter selon publication)  
[oneg.gouv.ci/basedata/les\\_violences\\_basees\\_sur\\_le\\_genre-15.html](http://oneg.gouv.ci/basedata/les_violences_basees_sur_le_genre-15.html)

PULSE CÔTE D'IVOIRE. (2025). *Féminicides : Une situation alarmante*.  
<https://www.pulse.ci/articles/news/feminicides-en-cote-divoire>

RFI AFRIQUE. (2024). *Associations féministes manifestent pour l'inscription du féminicide dans la loi*. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241214>

VETTEN Lisa. (2014). Gender violence and the state in South Africa. In S. Hassim & A. Walker (Eds.), *The future of gender in South Africa* (pp. 45-67). Johannesburg : Wits University Press.

VOIX DES FEMMES CÔTE D'IVOIRE. (2025). *Campagnes numériques sur le féminicide*. (Plateforme militante, verbatims issus de publications sociales)  
<https://www.facebook.com/100077761213167/videos/2143094956090745>